

elle est remplacée par *ai*, mais alors suivi d'une s. Ainsi dans le plan du XVI<sup>e</sup> siècle, reproduit par le P. Ménéstrier, on lit *Aisnay*, et dans celui de Séraucourt de 1740, *Enay*; dans les antiquités sacrées et profanes du P. Colonia, 1701, *Aisnay*; dans l'abrégé historique de Nivon, 1731, *Aisnay* et *Ainay*. Le contrat de mariage de Clément Jayet, le sculpteur, avec Madeleine Derojat, du 27 septembre 1760, porte que la future demeure dans la rue de l' Arsenal, paroisse de Saint-Martin d'*Enay*. A mesure que l'on s'approche de notre époque, on voit l'orthographe actuelle s'emparer du terrain, et les anciens almanachs nous la montrent mélangée avec l'ancienne. La vieille manière d'écrire avait donc suscité des doutes dans l'esprit des étymologistes et l'on chercha une solution. *Esnay* ne pouvait pas provenir d'*Athenacus* ou d'*Athenæum*, et alors on s'adressa au grec. Bellièvre, dans son *Lugdunum priscum*, et Perneti, dans ses *Lyonnais dignes de mémoire*, font dériver le vieux mot *Esnay* de ες et de νεός ou ναός, vers le temple, et Artaud, dans son *Discours sur les médailles d'Auguste et de Tibère, au revers de l'autel de Lyon*, incline à partager l'opinion des susdits, qui auraient pu aussi relater le mot νεόν, endroit où l'on retire les vaisseaux, quand on les veut mettre à sec. En effet, l'île d'*Esnay* devait avoir des établissements nautiques. Dans l'almanach de 1755, il est question de « la célèbre abbaye « des deux rivières, en latin *amnis et amnis*, et dans la « suite *Aisnay* ou *Ainay*. « Enfin, par le même motif, qui fait dériver *Ainay* d'αθάνατος, immortel, un auteur ecclésiastique propose αιωνιος, éternel, en appliquant cette épithète au bonheur éternel dont jouissent les SS. martyrs.

Après les étymologies grecques et latines, les celtiques paraissent à leur tour sur la scène. M. A. Péan, dans un travail, rempli d'érudition, sur les *Origines de Lugdunum*